



PRÉFET
DE LA CHARENTE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Angoulême, le 7 mai 2017

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2017

TAUX DE PARTICIPATION AU SECOND TOUR À 17H

EN CHARENTE

64,77%



ÉLECTION
PRÉSIDENTIELLE 2017
#OUIJEVOTE



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

[@Place_Beauvau](#) | [/ministere.interieur](#) | [@ministere_interieur](#) | [www.interieur.gouv.fr](#)

A 17h, au second tour de l'élection du président de la République, le taux de participation, dans le département de la Charente, s'élève à **64,77 %**. (rappel : 67,33 % au 1^{er} tour à 17h)

Au second tour de l'élection présidentielle de 2012, le taux de participation était de 75,40 %, à la même heure.


En 2007, ce taux de participation s'élevait à 76,81 %.

En 2002, il était de 69,89 %

Service départemental de la communication interministérielle

Catherine PÉRON – catherine.peron@charente.gouv.fr – 05 45 97 62 37

Laura VALENTI – laura.valenti@charente.gouv.fr

 [Préfet de la Charente](#)

 [@Prefet16](#)